

Procès-verbal N°10 : Commission Football des Enfants

Réunion du :	29/10/26
À :	10H00 Dématérialisé
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GECO, Martine JOLY, Mrs Léonard INNIANTONI, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Louis DELFIEU, Michel COLLADO
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 9 du 22/10

Rappel

Concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI, Dans Footclubs : Il faut **absolument** qu'un éducateur soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Concernant l'utilisation de la FMI, **le résultat de l'équipe qui a remporté les défis doit être noté sur la feuille FMI dans la partie "observation".**

Beaucoup de clubs ne le font pas : **ATTENTION au moment des classements.**

En cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

De U6 à U10/U11, Le feuille de plateau uniquement doit être scannée dans le FAL par le club organisateur dès la fin des rencontres. Aucune feuille de présence est à envoyer.

Catégorie U12/U13

Clubs Qualifiés Pitch 2eme Tour (Samedi 9 Janvier)

Alés 1 et 2/ St Martin 1/Bagnols Pont 1 /Pujaut1/St Christol 1/Monoblet 1/Salindres 1/St Julien St Paulet 1 / Ipse 30 1/
Laudun 1/Beaucaire 1 et 3 / Fourques 1/Vergeze 2/Ter de Cam 2 / Academie 2/Rousson 1/Vezenobres 1 /St Privat 1/
FC Uzes 2/St Quentin 1/Margueritte 1/Poulx 1 / S levant 1/Sommieres 1/Langlade 1/Aimargues 1/Beauvoisin 1/
St Chaptes 1/Regordane 1 /Lasallien 2/Bouillargues 1/Nîmes Ol 1/Pissevin 2/Bellegarde 1/ Mas de Mingue 1/
Caissargues 1 (en attente résultats PL 6 et 9)

Non transmission feuille de plateaux pitch

- **Amendes 30€ :** plateau N° 6 Redessan et Plateau N° 9 Vergèze

PITCH FEMININ

LES CLUBS AYANT DES U12/U13 FEMININES PEUVENT S'INSCRIRE POUR LA COUPE PITCH FILLE QUI AURA LIEU LE 9 JANVIER 2027

ENGAGEMENT PAR MAIL AUPRES DU DISTRICT.

Pour la Phase 2 en U12/U13, la commission va essayer de faire une poule uniquement féminine, les clubs désirant inscrire une équipe peuvent le faire dès à présent en envoyant un mail à la commission.

Les feuilles de défis (si pas note sur FMI) doivent être obligatoirement envoyées au secrétariat dès le lendemain de la rencontre, pour être pris en compte dans le classement.

FORFAIT GENERAL

U12/U13 D3 Poule B

N. PISSEVIN FEM arrête son équipe par manque d'effectifs

Amende : 80€

Catégorie U12

Clubs qualifiés pour le 2eme tour (Samedi 9 Janvier 2027)

- Beaucaire 1 et 2- Alés 1 – Sommières 1 – St Julien/St Paulet 1 – Bagnols Pont 1 – Uchaud 1 – S Levant 1 –
- Nîmes Ol 1 – Academie 1 – Marguerittes 1 – Laudun 1 – Rousson 1 et 2 – Mas de Mingue 1 – Vestric 1

Les rencontres U12 Loisirs se joueront en match Aller/ Retour

Dates ci-dessous :

Aller : 7/14/21 Novembre

Retour : 28 Novembre ; 5 et 12 Décembre

Les calendriers des U12 Phase 2 sont en ligne sur le site du District ainsi que dans l'espace FOOCUBS.

Catégorie U10 à U10/U11

Pour simplifier les clubs, pour les plateaux : une feuille unique devra être envoyée par le club recevant par le FAL

RAPPEL : NIMES OL U10 et U10/U11 / PLATEAUX à 14h00 U8/U9 / Beaucaire 13h00 / Mas de Mingue 13h00

Catégorie U6 à U8/U9

La Commission tient à rappeler que le Foot à 8 est strictement interdit en U8/U9. La Commission fera des contrôles sur les terrains.

Pour simplifier les clubs, pour les plateaux une feuille unique devra être envoyée par le club recevant par le FAL.

IL FAUT QUE LES PLATEAUX COMMENCENT IMPERATIVEMENT A L'HEURE PREVU POUR QUE LES RENCONTRES QUI SE JOUENT APRES PUISSENT DEMARRER A L'HEURE. ATTENTION S'IL Y A UN ARBITRE OFFICIEL IL VOUS FERA ARRETER LE PLATEAU.

Nîmes Castanet : Retrait des équipes de N castanet des plateaux DE U6 à U11 en attente de licences suffisante pour participer aux plateaux

RAPPEL : AVANT LE MARDI 10 NOVEMBRE

- **POUR LA ROTATION 2 EN U6/U7 IL Y AURA DES NIVEAUX**

Développement Niveau 1

Intermédiaire Niveau 2

Loisir Niveau 3

Pensez à le notifier lors de vos engagements sur le FAL

 Le Football des Enfants à l'honneur pour une belle cause !

A l'occasion d'un tournoi de Football au profit des blessés de l'armée de Terre le 11 novembre 2026 au Stade des Antonins, Le District est heureux de relayer cette initiative solidaire et de permettre aux jeunes footballeurs de vivre un moment privilégié autour de leur passion 

Deux séquences d'animation, spécialement ouvertes aux catégories U8/U9, seront organisées entre les matchs. Pour participer, les inscriptions doivent être effectuées auprès du secrétariat du District.

 **Attention : le nombre de places est limité !** Ne tardez pas à vous inscrire.

 Des places sont offertes aux catégories Football Animation et U15, avec la possibilité d'être accompagnés par 2 dirigeants ou éducateurs pour chaque groupe de 10 enfants, en envoyant votre demande à l'adresse : tournoi11nov.4rmat@gmail.com

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA



La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

